



# Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez  
60300 AUMONT en HALATTE  
Téléphone / Fax : 03 44 53 63 89

---

*Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis*

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUIN 2011

Le conseil Municipal régulièrement convoqué le 23 juin 2011 s'est réuni le 29 juin 2011 sous la Présidence de Madame Marie Laure THEPENIER, Maire d'Aumont en Halatte.

PRESENTS: Mesdames THEPENIER, DEL RIO, DIVAY  
Messieurs GROSPIRON, ROTHER, MARVILLE, WEYLAND, LEVASSEUR

ABSENTS (excusés) Madame JAUNET (Pouvoir à Marie-Laure THEPENIER)  
Messieurs PICARD, NOTTARIS

Constatant le quorum atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18h.

Madame le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour : Abonnement au SVP. Ce rajout est approuvé à l'unanimité.

### 1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

À l'unanimité Monsieur LEVASSEUR est élu secrétaire de séance.

### 2/ ABONNEMENT AU SVP, PROLONGATION D'UN AN AU GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA CC3F

Ce service permet d'obtenir l'avis d'experts et de juristes sur tout sujet concernant la collectivité. À l'unanimité le conseil adopte la proposition du maire.

### 3/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 4/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR POUR LE BUDGET 'EAUX'

Constatant que celui-ci est identique au Compte Administratif, le Conseil approuve le Compte de Gestion à l'unanimité.

### 5/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR POUR LE BUDGET 'COMMUNAL'

Constatant à nouveau que le Compte de Gestion concorde avec le Compte Administratif, le Conseil décide de l'approuver à l'unanimité.

### 6/ RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Madame le Maire fait un résumé succinct du rapport fourni par la Lyonnaise des eaux.

- 9 branchements en plomb ont été renouvelés
- Une pompe de forage remplacée
- 24 232 m<sup>3</sup> d'eau ont consommées (- 8,4% et pour 3 clients de plus)
- Prix au m<sup>3</sup> : 2,33€ (2,26 en 2009)
- Le rendement du réseau a baissé (89,1%) mais engagement de 80% dans le contrat
- 100% de conformité sur les paramètres bactériologiques et physico-chimiques
- Teneur en nitrate moyenne : 3,7mg/l (maxi 50mg/l)
- Dureté moyenne : 35°F, c'est-à-dire eau très dure (très calcaire entre 25 et 35)
- Teneur moyenne en fluor : 0,21mg/l, c'est-à-dire eau peu fluorée (valeur limite est de 1,5mg/l)

## **7/ AVIS SUR LE ' PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE'**

Madame le Maire fait un Compte-Rendu de la réunion organisée par M. Eric WOERTH réunissant tous les maires intéressés par le projet de communauté d'agglomération proposé par M. le Préfet.

Certains maires sont POUR, d'autres CONTRE et certains encore INDECIS.

Selon la CC3F le projet est prématuré.

Rien n'est acté au niveau coût par foyer.

Il est encore difficile de se prononcer mais il faudra obligatoirement le faire avant le 24 août 2011 sinon l'absence de réponse sera considérée comme favorable.

Après délibération, il est proposé d'approuver le projet présenté par le préfet sous réserve d'informations complémentaires quant aux charges financières endossées par les administrés, sur les compétences prévues, et sur la représentativité des différentes communes.

Pour : 7 ; Contre : 1 ; Abstention 1.

La proposition est adoptée à la majorité.

## **8/ BOUCHES A INCENDIES**

Deux devis ont été présentés au Conseil Municipal, l'un pour le remplacement d'un poteau à incendie, 34 chemin de la Procession, pour un montant de 3153,99 € TTC et le second pour le chemin de la Queue de la Brosse d'un montant de 898,81 €TTC concernant la réparation d'une fuite sur une borne incendie.

A l'unanimité les deux devis sont acceptés.

D'autre Part, une demande de devis sur les poteaux incendies a été demandée concernant les fuites : un rue Fontaine saint Gervais, et un chemin de la Gruerie / Tour de Ville.

***Madame Divay quitte le Conseil à 19h10.***

## **9/TRAVAUX A LANCER**

Une des bornes se trouvant devant la Mairie est à recéler, Eurovia a été retenu pour les travaux de réfection avec un devis de 1,100 € HT.

La Conseil approuve à l'unanimité.

A l'angle Chemin du Moulin / Rue Louis Blanchet, les véhicules accrochent souvent la gouttière de M. Michel qui a dû procéder à son remplacement à maints reprises.

Parmi, plusieurs entreprises, Eurovia a été sélectionnée par la Commission Travaux pour modifier la chaussée et le trottoir pour éviter la gouttière pour un montant de 4,200 € HT.

A l'unanimité le conseil retient ce devis.

Concernant les caniveaux rue Louis Blanchet, il est prévu de lancer l'appel d'offre en juillet 2011.

Il est prévu dans le Chemin du Moulin, des travaux de remise en état de la chaussée comprenant l'élargissement, le rebouchage des trous et un gravillonnage sur toute la chaussée du Chemin de la Procession à la Sente du Prince pour un montant de 19 000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil décide d'approuver le projet.

La réfection du trottoir devant l'Eglise est remise à plus tard.

## **10/ QUESTIONS DIVERSES**

***NEANT***

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire lève la séance à 19h55.

F. DEL RIO	M. DIVAY	D. GROSPIRON	C. JAUNET
P. LEVASSEUR	T. MARVILLE	M. NOTTARIS	G. PICARD
A. ROTHER	M-L. THÉPENIER	G. WEYLAND	